

Villeneuve d'Ascq, le 17/06/2025

À l'attention de Monsieur David Fleureau  
Directeur Général des Services  
Communauté de Communes Flandre Lys  
500 rue de la Lys  
59270 MERVILLE

**OBJET :** Demande d'avance de trésorerie – remplacement des chaudières du Centre Aquatique L'Ondine

Monsieur le Directeur Général,

Depuis le 1er janvier 2024, la société EQUALIA assure l'exploitation du Centre Aquatique L'Ondine dans le cadre d'une délégation de service public confiée par la Communauté de Communes Flandre Lys.

Lors de la prise en gestion du site, notre prestataire technique, BC Maintenance Energétique, a réalisé un audit initial. Toutefois, à cette occasion, les chaudières n'ont pas été ouvertes, et leur état interne n'a donc pu être vérifié de manière exhaustive.

Malheureusement, plusieurs défaillances majeures sont survenues par la suite :

- En octobre 2024 : la première chaudière a été déclarée hors service en raison d'un percement du corps de chauffe.
- En décembre 2024 : la seconde chaudière a, elle aussi, été déclarée hors service.
- En janvier 2025 : lors de la tentative de remise en service, la chaudière dédiée à la production d'ECS s'est également révélée percée.

Face à cette situation, EQUALIA a procédé, le 8 janvier 2025, à la déclaration d'un sinistre auprès de son assureur. Une expertise contradictoire a été organisée le 30 avril 2025, avec un expert mandaté par l'assurance. Cette expertise est toujours en cours et déterminera la répartition des responsabilités entre les différentes parties.

Afin de garantir la continuité du service public, nous avons mis en place, dès décembre 2024, une chaudière de location temporaire, dont le coût à ce jour s'élève à plus de 29 000 euros, entièrement supporté par EQUALIA.

Dans l'attente des conclusions de l'expertise, et afin d'éviter toute rupture de service, nous sollicitons aujourd'hui une avance de trésorerie d'un montant de 90 740 euros TTC, correspondant au devis de remplacement des chaudières. Ce devis inclut le remplacement des trois chaudières pour 90 740€ TTC et une d'optimisation du système (pose d'un échangeur en prévision d'un futur raccordement à un réseau de chaleur) pour 40 337€ TTC. Cette optimisation serait prise en charge par la collectivité dans le cadre des investissements.

Cette avance permettrait à EQUALIA de procéder dès à présent aux travaux nécessaires au maintien du service public, dans l'attente de l'indemnisation finale par l'assurance et la détermination des responsabilités.

Dans l'espoir d'une réponse favorable à notre demande, nous restons bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Rémi DEDELOT  
Directeur Régional

*DEDELOT*